SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit : LLAMA

Code du produit : FF-020 - Tebuconazole 430 g/L SC-

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle agricole

Utilisation de la substance/préparation : Fongicide

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Rotam Europe Ltd
Hamilton House, Mabledon Place
London WC1H 9BB
United Kingdom
Tel : +44 020 7953 0447
msds@rotam.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Num. d'appel d'urgence : numéro ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Repr. 2; H361d

Aquatic Chronic 2; H411

Texte complet des phrases H: voir section 16

Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Repr.Cat.3; R63

Xn, R22

N; R51/53

Texte complet des phrases R: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :

GHS08

GHS09

Mention d'avertissement (CLP) : Attention

Mentions de danger (CLP) : H361d - Susceptible de nuire au foetus
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (CLP) : P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux

Phrases EUH : EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

Mesures de sécurité PPP : SP 1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./ Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation

des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 m par rapport aux points d'eau.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Tebuconazole=1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylméthyl)pentan-3-ol	(n° CAS) 107534-96-3 (No CE) 403-640-2 (Numéro d´identification UE) 603-197-00-7	39.81	Cat.Repr.3; R63 Xn; R22 N; R51/53
Aqueous preparation of isothiazolinones		0 - 1	C; R34 Xi; R43 R51/53

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Tebuconazole=1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylméthyl)pentan-3-ol	(n° CAS) 107534-96-3 (No CE) 403-640-2 (Numéro d´identification UE) 603-197-00-7	39.81	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Repr. 2, H361d Aquatic Chronic 2, H411
Aqueous preparation of isothiazolinones		0 - 1	Skin Corr. 1B, H314 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins généraux : Appeler un médecin ou un centre anti poison immédiatement

Premiers soins après inhalation : En cas de développement de symptômes: aller à l'air libre et ventiler la pièce suspecte. Si le sujet ne respire plus, le mettre sous respiration artificielle.

Premiers soins après contact avec la peau : En cas de développement de symptômes: rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à grande eau.

Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le patient est conscient,rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : Poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2).

Agents d'extinction inappropriés : Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx).

Risques d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection (voir rubrique 8).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection individuelle (EPI) appropriés.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Porter un équipement de protection individuelle.

Procédures d'urgence : Éviter l'inhalation des vapeurs et le brouillard de pulvérisation.

Quick-FDS [20940-63056-24152-016121] - 2025-04-30 - 17:29:46

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la contamination des eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Balayer ou recueillir le produit déversé dans un récipient approprié pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver fermé dans un endroit sec, frais et très bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : Gants de protection.

Protection oculaire : Lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection.

Protection voies respiratoires : Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	Suspension Concentrée
Apparence	:	Liquide Blanc cassé
Couleur	:	Blanc cassé
Odeur	:	Inodore.
Seuil olfactif	:	Aucune donnée disponible
pH	:	7.7 (dilution 1%) *(CIPAC MT 75.2)*
Point de fusion	:	Aucune donnée disponible
Point de solidification	:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	:	Non mesurable *(EEC method A9)*
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non pertinent, le mélange est un liquide
Limites explosives	:	non explosif
Pression de la vapeur	:	Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	1.094 *(EEC method A3)*
Solubilité	:	Aucune donnée disponible
Log Pow	:	Non pertinent, le produit est un mélange
Log Kow	:	Non pertinent, le produit est un mélange
Température d'auto-inflammation	:	> 500°C *(EEC method A15)*
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	:	Non pertinent

Viscosité, dynamique	:	864 mPa.s @ 10 rpm – 193 mPa.s @ 100 rpm à 20 °C *(OECD 114)*
Propriétés explosives	:	Non explosif *(EEC method A14)*
Propriétés comburantes	:	Non comburant *(EEC method A21)*

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Non applicable.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non applicable.

10.4. Conditions à éviter

Toute source de chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

LLAMA	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg *(OPPTS N° 870.1100)*
DL50 cutanée rat	> 5050 mg/kg *(OPPTS N° 870.1200)*
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 5.13 mg/L *(OPPTS N° 870.1300)*

Irritation	:	Non irritant pour la peau *(OPPTS N° 870.2500).* Non irritant pour les yeux *(OPPTS N° 870.2400)*
Corrosivité	:	Non classé
Sensibilisation	:	Non sensibilisant *(OPPTS N° 870.2600)*
Toxicité à doses répétées	:	Non classé
Carcinogénité	:	Non classé
Mutagénicité	:	Non classé
Toxicité pour la reproduction	:	Susceptible de nuire au fœtus.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

LLAMA	
CL50 (96h) poissons	24.62 mg/L *(Danio rerio) (OECD Guidelines n°203)*
CE50 (48h) Daphnia	10 mg/L *(Daphnia simillis) (OECD Guidelines n°202)*
EyC50 (72h) (algues)	7.5 mg/L *(Pseudokirchnierella subcapita) (OECD Guidelines n°202)*
NOEC (96h) poissons	20.00 mg/L *(Danio rerio) (OECD Guidelines n°203)*
NOEC (48h) Daphnia	2.5 m/L*(Daphnia simillis) (OECD Guidelines n°202)*
NOEC (72h) (algues)	2.4 mg/L *(Pseudokirchnierella subcapita) (OECD Guidelines n°202)*

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

Quick-FDS [20940-63056-24152-016121] - 2025-04-30 - 17:29:46

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Evacuation à effectuer conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA

14.1. Numéro ONU

N° UN : 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A., (Tebuconazole),

Description document de transport : UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.,(Tebuconazole), 9, III, (E)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ONU) : 9

Etiquettes de danger (ONU) : 9

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'embllage (ONU) : III

14.5. Risques environnementaux

Dangereux pour l'environnement :

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Danger n° (code Kemler) : 90

Code de classification (ONU) : M6

Panneaux oranges :

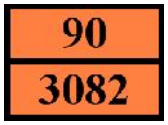

Code de restriction concernant les tunnels : E

LQ : LQ07

Quantités exceptées (ADR) : E1

14.6.2. Transport maritime

Polluant marin : Oui

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (orale) Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique catégorie 3
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction Catégorie 2
Skin Corr. 1B	corrosion et irritation de la peau Catégorie 1B
Skin Sens. 1	Sensibilisation de la peau Catégorie 1
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H361d	Susceptible de nuire au foetus
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
C	Corrosif
N	Dangereux pour l'environnement
Xi	Irritant
Xn	Nocif

FDS UE (Annexe II REACH)

Avertissement: Les informations fournies par Rotam Europe Ltd contenues ici sont données de bonne foi et exactes au meilleur de notre connaissance. Toutefois, les informations ne sont données qu'à titre indicatif pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la libération et ne doit pas être considérée comme une garantie ou spécification de qualité.